

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Première ministre, Élisabeth BORNE, a réuni l'instance annuelle de dialogue entre le Gouvernement et l'Église catholique

La Première ministre a réuni lundi 13 mars 2023 l'Instance annuelle de dialogue entre le Gouvernement et l'Église catholique.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargé des cultes, de Mme Catherine COLONNA, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de M. Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de M. Olivier VERAN, ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement, de Mme Sarah EL HAIRY, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, et de M. Emmanuel MARCOVITCH, directeur de cabinet de la ministre de la Culture.

La délégation de l'Église catholique était composée de Mgr Celestino MIGLIORE, nonce apostolique, de Mgr Eric de MOULINS-BEAUFORT, archevêque de Reims, président de la Conférence des évêques de France (CEF), de Mgr Laurent ULRICH, archevêque de Paris, de Mgr Vincent JORDY, archevêque de Tours, vice-président de la CEF et de l'abbé Hugues de WOILLEMONT, secrétaire général et porte-parole de la Conférence des évêques de France.

Instaurée en février 2002, cette instance se réunit chaque année pour évoquer les sujets d'intérêt commun entre le Gouvernement et l'Église catholique.

La discussion a permis de convenir de travailler en étroite coordination sur deux sujets : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux ainsi que la rénovation énergétique des bâtiments.

Concernant le patrimoine religieux, les deux parties se sont accordées sur l'importance de poursuivre les efforts déjà importants de sauvegarde et de mise en valeur des édifices et des œuvres, ce qui passe notamment par la poursuite de leur classement au titre des monuments historiques, l'amélioration de leur sécurisation, la mobilisation de tous les acteurs, notamment les collectivités territoriales, mais également parfois par le développement d'usages mixtes, compatibles avec l'affectation culturelle.

Concernant la transition écologique, le Gouvernement s'est notamment engagé à faciliter l'accès aux dispositifs de soutien à la rénovation énergétique en faveur des organisations religieuses, au besoin en modifiant les règles applicables. L'Église catholique a quant à elle évoqué sa volonté de conduire une politique de transition énergétique au sein de son parc immobilier et de poursuivre les réflexions théologiques initiées par l'encyclique du pape François, *Laudato Si*, reprises déjà lors de plusieurs assemblées des évêques.

Ces deux sujets feront l'objet d'un travail conjoint entre l'État et les représentants de l'Église catholique dans les prochains mois.

Les discussions ont également permis d'aborder différents sujets d'actualité, en particulier les enjeux éthiques liés à la fin de vie, les questions migratoires, dans le contexte de la discussion prochaine au Parlement du projet de loi pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration, les prochaines Journées mondiales de la jeunesse à Lisbonne ou le travail engagé pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

A cette occasion, la Première ministre a indiqué que « *le Gouvernement se félicite de travailler de concert avec l'Église catholique sur des enjeux aussi fondamentaux que la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux ainsi que la transition énergétique* » et a souligné l'importance de cette rencontre annuelle « *qui permet des échanges sur des sujets fondamentaux pour la société tout en traçant des perspectives de travail conjoint* ».

Le président de la Conférence des évêques de France a remercié la Première Ministre pour « *cette rencontre qui permet, selon l'appel du Président de la République lors de sa venue au collège des Bernardins, que l'Église catholique contribue avec sa sagesse aux questionnements du débat public et aux interrogations de la vie sociale, notamment aujourd'hui quant à la manière de porter socialement la fin de vie et de réguler l'immigration* ». Il s'est également réjoui, avec

le Nonce apostolique, de la réponse donnée par le Gouvernement confirmant la conformité des statuts-types des associations diocésaines modifiés à la loi de 1905 révisée dernièrement.

Enfin, la visite annoncée du pape François en France, le 23 septembre prochain, a été évoquée comme la perspective d'un moment d'une grande importance pour la France et pour les catholiques.

Contact : 01 42 75 50 78/79

communication@pm.gouv.fr